

Des ententes fiscales satisfaisantes entre le gouvernement fédéral et la province du Nouveau-Brunswick sont également essentielles à la santé économique de cette province. Quelques données statistiques pourraient ici nous aider à élucider la question. De 1950 à 1959, les dépenses du gouvernement de la province de Nouveau-Brunswick ont accusé une augmentation de 39 millions, tandis que les sommes qu'il recevait du gouvernement fédéral n'augmentaient que de 20 millions. Le contribuable du Nouveau-Brunswick a dû combler la différence. Pendant la même décennie, les dépenses municipales, sans compter celles des commissions scolaires, passaient de 17 millions environ à 38.6 millions, ce qui a ajouté plus de 21 millions à la charge fiscale. J'ai dit que ces chiffres ne comprenaient pas les frais de construction, d'entretien et de fonctionnement de nos écoles. Ces frais, naturellement, ajoutent aussi à la charge fiscale.

Si l'on songe que ceux qui doivent supporter ce lourd fardeau, c'est-à-dire, la population du Nouveau-Brunswick, ne sont que 600,000 environ, les chiffres cités ne sont rien moins que renversants, surtout quand on sait que le revenu personnel par tête, au Nouveau-Brunswick, est de \$967, par comparaison avec \$1,767 en Ontario. Vu le poids de l'impôt municipal et provincial au Nouveau-Brunswick, ni la province ni les municipalités ne sont en mesure d'augmenter la fiscalité pour répondre aux besoins croissants de la population.

Le gouvernement du Canada devrait envisager ce fait en considérant que le poids de l'augmentation des dépenses de l'État retombe sur les provinces et les municipalités. Il convient de le signaler dans la mesure où la province du Nouveau-Brunswick touchera une tranche plus importante de revenus, aux termes des accords sur le partage des impôts entre le gouvernement fédéral et les provinces, les municipalités en bénéficieront, puisqu'elles reçoivent environ le sixième des revenus provinciaux découlant de cette source.

Pour ces raisons et les autres que j'ai signalées, j'estime que le gouvernement fédéral devrait accorder une aide suffisante pour permettre de remédier aux nombreux et graves problèmes économiques dont souffre la population du Nouveau-Brunswick. Nous n'aimons pas, au Nouveau-Brunswick, être les parents pauvres du pays. Nous exigeons qu'on nous fournisse l'occasion de nous élever, en conservant le respect de soi, au niveau normal que connaît le reste du pays.

Je terminerai par un petit conseil amical que m'inspire le souvenir d'un événement qui s'est déroulé au Nouveau-Brunswick le

[M. Michaud.]

27 juin dernier. A cette date, le destin du gouvernement provincial était risqué, sur la foi de ses rapports étroits et amicaux avec l'actuel gouvernement fédéral. Tout le monde connaît la suite. A moins que le gouvernement fédéral ne soit prêt à remédier à la triste situation où sont plongées les provinces de l'Atlantique à l'heure actuelle, les graves présages qui planent maintenant dans le ciel bleu de l'Atlantique menacent de l'engloutir dans les malheurs, les ravages et l'oubli, quand viendra le jour du grand jugement.

M. W. F. Matthews (Nanaimo): Monsieur l'Orateur, certains membres de l'opposition se ressentent encore, je crois, de leur récent congrès. En entrant à la Chambre, j'en ai vu deux ou trois assis sur les banquettes ministérielles.

L'hon. M. Pickersgill: Combien y avez-vous de ministres?

M. Bell (Carleton): Ce qui est certain, c'est que nos vis-à-vis ne se retrouvent jamais de ce côté-ci dans un autre rôle.

M. Matthews: Je suppose que ces députés, assis à la place des ministres, rêvaient tout haut. Cela me rappelle une histoire que j'ai lue, il y a bien longtemps, sur les bancs de l'école. Il s'agissait d'un chien qui courait sur un pont, tenant dans sa gueule un os pas trop gros pour lui. Le chien commit une erreur quand il examina son image réfléchie dans l'eau; il y vit un autre chien tenant un os plus gros que le sien.

L'hon. M. Pickersgill: C'était le ministre des Finances (M. Fleming).

M. Matthews: Le chien se jeta à l'eau pour attraper le gros os, mais il perdit celui qu'il avait apporté. C'est sans doute à cela que rêvaient les trois députés assis sur les banquettes ministérielles.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est donnée de participer au débat sur le budget. Je dois d'abord féliciter le ministre des Finances (M. Fleming) du beau travail qu'il fait pour le Canada. Ses grandes qualités se sont signalées depuis qu'il a accepté un portefeuille aussi important. Le travail du gouvernement est apprécié par la majorité des Canadiens. Il me semble que les hommes d'affaires sont reconnaissants au gouvernement d'avoir fait pour le plus grand bien des Canadiens ce qu'on aurait dû faire il y a bon nombre d'années.

Il n'y a aucun doute que certains députés ont brillamment contribué au présent débat. Quelques-uns ont lu leurs discours au complet, d'autres se sont inspirés de notes et d'autres ont cité des articles de journaux.